



"Aret Kokin Nu Laplaz" [AKNL] / "Stop Stealing Our Beaches" – Civil society coalition in Mauritius against the privatisation of the last wild beaches remaining and the destruction of their unique ecosystems.

Email: contact@aknl.net Website: www.aknl.net

Aret Kokin Nu Laplaz
c/o 70, Ganga Lane
Belle Rose, Rose Hill
République de Maurice

L'Honorable Kavydass Ramano

Ministre de l'Environnement, de la Gestion des Déchets Solides et du Changement Climatique
Ken Lee Tower, Cnr Barracks & St Georges Streets,
Port-Louis
République de Maurice

Lundi 29 Juin 2020

Sujet : La Loi des Finances 2020 – l'accès de la société civile au Tribunal d'Appel pour l'Environnement et l'Aménagement du Territoire

Monsieur le Ministre de l'Environnement, de la Gestion des Déchets Solides et du Changement Climatique,

Ceci est la cinquième correspondance qui vous est adressée par la coalition de la Société Civile *Aret Kokin Nu Laplaz* (AKNL) depuis votre prise de fonction en novembre dernier. Notre dernière lettre, il y a 2 semaines, était un appel des plus urgents : le droit démocratique fondamental d'accès pour tous à la justice est menacé dans le domaine environnemental avec l'amendement proposé dans le Finance Bill concernant la loi régissant le *Environment and Land Use Appeal Tribunal* (ELAT).

Deux des plus grandes instances internationales dans le domaine environnemental ont entendu l'appel urgent lancé par AKNL aux instances internationales concernent le projet du Gouvernement mauricien de restreindre l'accès à la justice pour les contestations contre les permis EIA. Elles ont répondu pour nous soutenir et nous encourager. Ce matin, le secrétariat de la Convention Ramsar pour la protection des Zones Humides (wetlands) nous a écrit :

« Thank you for bringing this information to the attention of the Ramsar Convention on Wetlands. The Convention understands fully your concerns and passion for the sustainable management of Wetlands, which is also of interest to us

The convention thinks that the Aret Kokin Nu Laplaz civil society coalition is following the right path handling this matter, and we urge you and your colleagues to continue working closely with government to find amends on the matter."

Ce message, dont vous trouverez l'intégralité en pièce-jointe, nous a été adressé par courriel par M. Zebedee Njisu, Senior Adviser for Africa. Le 24 Juin, la Secrétaire-Generale de la Convention Ramsar, Ms Martha Rojas Urrego, avait via son Executive Assistant, Delphine Brémond, exprimé bonne réception de notre appel à l'aide, nous informant qu'une correspondance allait suivre.

Outre la Convention Ramsar, vendredi soir, la Secrétaire Exécutive de la Convention pour la Diversité Biologique (CBD), Mme Elizabeth Maruma Mrema, a envoyé à AKNL une lettre officielle pour exprimer son soutien à l'appel urgent d'AKNL. Vous trouverez ci-jointe une copie de la lettre officielle que la Secrétaire Exécutive de la CBD a adressée à AKNL. Cette haute instance internationale reconnaît la légitimité de notre demande et des efforts déployés par AKNL: *"I would like to express my appreciation of your efforts to protect the environment of Mauritius and, in this particular instance, civil society access to the justice system for environmental cases. I also appreciate your commitment towards the Convention on Biological Diversity"*. Elle nous encourage à poursuivre nos efforts de discussion avec

notre Ministre de l'Environnement afin que soit entendue la cause importante de la protection des droits environnementaux.

Notre demande aux instances internationales allait comme suit: "*We therefore appeal to you that in your official discussions and contacts with the Government of Mauritius to please put on the agenda the fact that the Government must respect, recognise and protect the full right of its citizens, environmental NGOs and civil society to lodge cases in the courts and tribunals to protect the country's environment. This year's World Environment Day stated that 2020 is the Time for Nature. It is time for Environmental Democracy in Mauritius.*"

Nous faisons donc la démarche de vous adresser une nouvelle correspondance, dans l'espoir qu'à défaut d'une réponse, elle sera suivie d'une action de votre part qui sera en ligne avec les engagements de principe que nos représentants prennent au nom de l'Etat mauricien quand ils vont participer dans les conférences internationales.

A ce titre, il n'est pas acceptable qu'au lieu de fortifier les droits environnementaux, indissociables des droits humains, le Gouvernement a décidé qu'il affaiblirait les citoyens et qu'au contraire la bétonisation devait avoir lieu avec le moins d'encombres. Permettez, Monsieur le Ministre, que nous vous rappelions ici l'Objectif du Développement Durable 16.3 auquel l'Etat mauricien s'est engagé et qui affirme : « 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité. »

Nous avons, bien sûr, pleinement conscience que les instances internationales doivent respecter la souveraineté nationale de chaque Etat et qu'elles ne doivent émettre que des recommandations. La souveraineté nationale représente beaucoup pour nous aussi. Ceci dit, en tant que citoyens, l'Etat c'est nous aussi, nous souhaitons que Maurice cesse de faire semblant lorsqu'elle participe à toutes ces rencontres mondiales où il est question de s'élever sur la question de la protection de l'environnement en adoptant et en intégrant dans nos stratégies nationales et légales ces engagements. Nous nous retrouvons sur des listes noires qui entachent notre réputation, pourquoi ne pourrions-nous pas aspirer à intégrer des listes vertes ?

Il est temps d'élever sérieusement le débat, sur la question de la protection des 'environmental rights'. Maurice doit devenir un Etat modèle sur cette question. Avec l'amendement prévu, au contraire '*we will lag behind*'. La Secrétaire Exécutive de la CBD nous a suggéré par ailleurs de prendre contact avec l'agence des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP) car cette agence a effectivement un programme d'action international pour faire progresser les droits environnementaux au niveau des Etats: le «*Environmental Rights Initiative* » (ERI).

Pourquoi Maurice ne rejoindrait-il pas ce programme quand nos représentants iront chercher l'aide internationale pour lutter contre le changement climatique ?

La Commission Nationale des Droits Humains à Maurice dans son rapport annuel de 2017, sous la section « Environmental rights » avait d'ailleurs souligné ceci : « *Environmental rights are classified as 'third generation' human rights. The right to life being paramount, the right to a safe and sustainable environment becomes important since other rights become dependent on it.*»

Monsieur le Ministre, vous avez suscité d'immenses espoirs à votre prise de fonction et nous continuons à croire dans votre volonté de bien faire. Mais nous avons été choqués que dans votre discours à l'Assemblée Nationale concernant le Finance Bill, vous n'avez nullement fait mention de l'amendement qui sera fait au ELAT Act et qui restreindra le droit des citoyens à protéger l'environnement du pays. Pourtant dans votre discours, vous vous êtes longuement étendu sur le projet « *Mainstreaming Biodiversity into the Management of the Coastal Zone in the Republic of Mauritius* ».

Monsieur le Ministre, cette notion de « Mainstreaming » est incompatible avec le recul des droits environnementaux des citoyens qui va être voté. C'est au mieux de l'incohérence par inadvertance. Au pire, de l'hypocrisie. Dans tous les cas de figure, voter demain dans le Finance Bill cet amendement fera de nous un Etat en recul, rétrograde, quand il est question de plus en plus dans le Monde d'ancrer des démocraties environnementales :

"Easing of Construction Permits - With a view to boosting the construction sector and simplifying procedures, [...] the Environment and Land Use Appeal Tribunal Act will be amended to specify clearly who

can appeal against the decision of the Ministry of Environment, Solid Waste Management and Climate Change to issue, or not, an EIA License."

Pour finir, Monsieur le Ministre, vous viendrez bientôt avec un *Climate Change Bill* et des modifications au *Environment Protection Act*. Ces lois tombent pleinement sous votre autorité. *Please protect the environmental rights of the citizens of the Republic of Mauritius.*

Nous ne pouvons vraisemblablement pas prétendre atteindre les Objectifs de Développement Durable si les droits environnementaux continuent de reculer: notamment l'accès à l'information, l'accès à la justice, la participation du public, la mise en place d'une aide juridique, et notamment la possibilité pour les citoyens de faire entendre leur voix.

Nous nous tenons bien entendu à votre entière disposition au cas où vous souhaiteriez une rencontre.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le collectif de citoyens engagés AKNL,

Carina Gounden

Yan Hookoomsing

Copie à:

- La Secrétaire Exécutive de la Convention pour la Diversité Biologique (CBD)
- Les media